

L'INITIATION CHRÉTIENNE DES ADULTES

1. INTRODUCTION

Au sens large, on appelle « Catéchuménat » le cheminement des adultes qui se préparent à recevoir les sacrements de l'initiation chrétienne (c'est-à-dire le baptême, la confirmation et l'eucharistie).

Dès l'âge de 14 ans, ces demandes relèvent canoniquement de la personne de l'évêque.

2. LE CHEMINEMENT CATÉCHUMENAL

Dans l'Église des premiers siècles, catéchèse et liturgie étaient pleinement articulés. Chaque année de nouveaux croyants se joignaient à l'Église et recevaient les sacrements d'initiation. Le cycle liturgique a été construit comme une catéchèse pour ceux qui voulaient recevoir l'initiation chrétienne. Ainsi les adultes désireux de devenir disciples du Christ pouvaient parcourir sur une année l'ensemble de la révélation chrétienne.

Le travail liturgique du concile Vatican II a remis à jour le cheminement catéchuménal tel que les premières générations chrétiennes l'avaient mis en forme. Depuis lors il est la référence pour tout adulte, de même que le *Rituel d'initiation chrétienne des adultes*, le RICA ; https://static.fnac-static.com/multimedia/editorial/pdf/9782718909387_EXT.pdf

3. LA STRUCTURE DU CHEMINEMENT CATÉCHUMÉNAL

Le pré-catéchuménat ou temps d'accueil :

Temps de la prise de contact, temps de clarification de la demande et étape de première évangélisation. La personne est appelée à ce stade « candidat ».

L'entrée en Catéchuménat :

- L'entrée en catéchuménat signifie l'entrée du candidat au sein de la communauté paroissiale dont il devient membre. Un rituel spécifique marque le début de cette nouvelle étape appelée « catéchuménat ».
- Au cours d'une assemblée dominicale, le candidat signifie sa demande de recevoir la foi de l'Église. Il sera marqué du signe de la croix (signation) et il recevra la Parole de Dieu. Il portera dès lors le nom de catéchumène et disposera d'un statut canonique particulier.
- Chaque diocèse dispose d'un registre d'entrée en catéchuménat.

Le temps du carême, appelé aussi « Temps de l'illumination et de la purification » :

- L'entrée en carême commence par le rite de l'**appel décisif**. Lors de cette célébration, les catéchumènes qui seront baptisés à Pâques sont rassemblés autour de l'Évêque. Celui-ci va les appeler un à un au nom du Christ. Ils apposeront leur nom dans le registre de l'appel décisif.
- Trois dimanches durant le Carême, la communauté reprendra les grandes catéchèses baptismales : la rencontre de Jésus et de la Samaritaine, la guérison de l'aveugle-né

et la résurrection de Lazare. (Lectures de l'année A). **On appellera ces catéchèses « les scrutins »**. Il existe un rituel approprié pour ces scrutins qui se célèbrent au cours de l'eucharistie paroissiale. « Du premier au dernier scrutin, les futurs baptisés approfondissent leur désir de salut et la découverte de tout ce qui s'y oppose. »

La veillée pascale (ou messe du dimanche de Pâques) : célébration en paroisse des trois sacrements d'initiation : baptême, confirmation et eucharistie (par délégation de l'évêque).

Le temps pascal (appelé aussi la cinquante pascale), **temps de la *mystagogie* ou du *néophytat*** :

Ce temps est consacré à déployer le mystère pascal. Les lectures de ces dimanches sont des catéchèses centrées sur la résurrection et la vie nouvelle par adoption filiale en Christ dans le don de l'Esprit. On entoure particulièrement les nouveaux baptisés. Ils ont durant cette période une place particulière dans l'assemblée dominicale.

Après la Pentecôte et toute l'année qui suit leur baptême, la communauté veillera à soutenir la vie de foi et l'insertion communautaire des nouveaux baptisés appelés « néophytes » (jeunes pousses).

4. L'ACCOMPAGNEMENT DE CE CHEMINEMENT

- Le cheminement catéchuménal est accompagné localement (en Unité pastorale ou paroisse selon le contexte), Le prêtre mandatera un ou une équipe d'accompagnateurs.
- À partir de son entrée en catéchuménat, le catéchumène est invité à rejoindre, à son rythme, la communauté les dimanches et à y vivre les rites constitutifs de son cheminement
- Outre la participation à la liturgie et à la vie de la communauté où il se greffe, il est nécessaire qu'il puisse recevoir une catéchèse d'initiation. Cette catéchèse se fera de manière personnelle ou en groupe de cheminement selon le contexte. Lorsque ce cheminement se fait au sein d'un groupe, chaque adulte sera confié à un accompagnateur référent avec qui il puisse aborder des questions d'ordre plus personnel.
- Le Service du Catéchuménat rassemble tous les catéchumènes du Brabant wallon pour des journées de recollection.
 - Le premier dimanche de l'Avent, une journée de recollection sur la prière du *Notre Père*
 - Le premier dimanche du carême, une journée de recollection qui se clôture par la célébration de l'appel décisif.

Le Service du Catéchuménat organise également

- Une rencontre avec l'évêque pour tous les catéchumènes qui se présenteront à l'appel décisif ((une soirée quinze jours avant celui-ci)
- Un temps de retrouvailles en présence de l'évêque au terme du temps pascal, lors de la veillée de la Pentecôte.